Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry
Canton Yerres-Brunoy

Nombre de membres composant
Le Conseil municipal 35
Membres en exercice 35
Présents à la séance 34

OBJET :

Fixation du nombre et des intitulés des Commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil municipal

COMMUNE DE YERRES

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 22 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mars, le Conseil municipal de Yerres légalement convoqué le seize mars deux mille vingt-six, s'est assemblé Foyer du CEC, sous la présidence de M. Nicolas DUPONT-AIGNAN, Maire.

Etaient présents :
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN, Maire, M. Olivier CLODONG, Mme Gaëlle BOUGEROL, M. Didier LE COZ, Mme Jocelyne FALCONNIER, M. Denis ADAM, Mme Carole PELLISSON, M. Jean Paul REGEASSE, Mme Vannina ETTORI, M. Maxence MAHEN, Mme Anne-Sophie ROSSIGNOL, Adjoints au Maire, Mme Nicole LAMOTH, M. Jean-Claude LE ROUX, Mme Laëtitia DOROT, M. Rémy PETIT, Mme Michèle GUTTIN, M. Christian SOLLE, Mme Corinne LE GLOUX, M. Charly MARIAUZOULS, Mme Huijuan LI, M. Romain TRICOT, Mme Diane ORLIAC, M. Serge LUGUET, Mme Viviane HENNEQUIN, Mme Emilie SPONVILLE, M. Christophe GAY, Mme Marie-Pierre DESPRES, M. Jean TUPKOVIC, Mme Camille BONADONA, M. Jérémie LETORT, Mme Myriam CASANOVA, Mme Claudia DE CAMPOS, M. Bérenger CERNON, Mme Gwendoline LE BOUIL, Conseillers municipaux.

Absent excusé et représenté :
M. Henri BORIE donne pouvoir à Mme Nicole LAMOTH

Secrétaire de séance : M. Maxence MAHEN

Reçu en préfecture
le 24/03/2026
Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20260322-lmc110623H1-DE

Publication le 24/03/2026

YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2026

DELIBERATION N° 2026/03/009

OBJET : **Fixation du nombre et des intitulés des Commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil municipal**

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-22,

CONSIDERANT que le Conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises, soit par l'Administration, soit à l'initiative d'un de ses membres,

Sur proposition du Maire,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

FIXE à 5 le nombre de Commissions municipales, qui seront intitulées comme suit :

- Commission Travaux, Urbanisme, Environnement, Développement durable et Développement économique,
- Commission des Affaires sociales, scolaires et Petite Enfance,
- Commission Sports, Loisirs, Jeunesse, Culture et Vie associative,
- Commission Finances et Affaires générales,
- Commission Sécurité, Démocratie locale, Transports, Circulation et Stationnement.

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE) 21

Nicolas DUPONT-AIGNAN

Reçu en préfecture
le 24/03/2026
Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20260322-lmc110623H1-DE

Publication le 24/03/2026